



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

27 MARS 2024

Délibération n°2024-13

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Thème : BUDGET ET FINANCES 5

Objet : Achat de tablettes numériques à destination des seniors

L'an deux mille vingt-quatre le vingt et un du mois de mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Pouvoirs : 8 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Caroline MASPER, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Jean-Michel GRES, conseiller municipal ; Alix POINSO, conseillère municipale.

Étaient représentés :

Mme Charlotte SOULARD, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER
Mme Sandrine LEBRE, adjointe donne procuration à Mme Caroline MASPER
M. Gérard PETEY, conseiller municipal donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI
M. Didier MOREL, conseiller municipal donne procuration à Mme Sylvie SAMBAIN
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
Mme Lisa ISIRDI, conseillère municipale donne procuration à M. Jean-Michel GRES

Absents excusés :

Charlotte SOULARD, Sandrine LEBRE, Gérard PETEY, Didier MOREL, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Lisa ISIRDI.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que la municipalité souhaite acquérir des tablettes numériques tactiles à destination des seniors dans les Ehpad et la résidence autonome ;

CONSIDERANT que la municipalité souhaite mettre en place des séances informatiques dans les Ehpad et la résidence autonome ;

CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel de l'opération :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats		Subventions et participations	
Prestations de services	4 000 €	Région	8 000 €
Materiel	11 000 €	Département	4 000 €
		Autofinancement	3 000 €
Total	15 000 €	Total	15 000 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver l'acquisition de tablettes numériques tactiles à destination des seniors dans les Ehpad et la résidence autonome ;
- D'adopter le plan de financement ci-dessus détaillé pour un montant global prévisionnel de 15 000 € ;
- De solliciter les financements afférents dans le respect de l'enveloppe globale subventionnée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 22

CONTRE : 7 (JM. GRES,
C. DANNAUD, D. KLINGER,
G. GONZALEZ, A. POINSO,
L. PRUNET, L. ISIRDI (pouvoir
à JM GRES)

ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire,
David GEHANT

27 MARS 2024